

STEP de Vuippens – Micropolluants

Anticipation des travaux Communiqué de presse 01

Le 4 décembre 2025, à Echarlens, les délégués de l'AIS ont accepté le crédit d'investissement des micropolluants, pour un montant de CHF 14'632'467.-.

Le projet a été mis à l'enquête publique du 10 janvier au 8 février 2026. Aucune opposition n'a été déposée.

Toutefois, par courrier du 29 avril 2026, la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) a rendu un préavis négatif sur la procédure en cours, avec un délai de détermination fixé au 31 juillet 2026. Cette décision fait suite au préavis défavorable du service de l'environnement (SEn) et plus particulièrement du service chargé de la protection contre les accidents majeurs (OPAM).

Il ressort notamment de cette prise de position que le rapport succinct OPAM, intégré au rapport d'impact sur l'environnement (RIE), doit être complété et mis en conformité avec les attentes du service compétent.

Conformément à l'art. 10 OEIEP, cette modification impliquera une nouvelle mise à l'enquête publique du projet une fois les documents actualisés.

Afin de ne pas retarder le projet à cause de ce document, certes important, mais pas essentiel pour les premières étapes de construction, l'AIS a déposé une demande anticipée de démarrer les travaux, qui a été acceptée par la Préfecture de la Gruyère, le 10 juin 2026 pour **terrassement, démolition et construction de la nouvelle galerie et des bassins de traitement**.

Ainsi, le chantier a pu être mis en œuvre dès le 1^{er} juillet 2026.



Le bureau mandaté pour rédiger le rapport d'impact est en relation directe avec le responsable OPAM au SEn. Une fois que le département OPAM sera satisfait du rapport, ce dernier sera remis à l'enquête publique pour 30 jours (uniquement ce document) et ensuite seulement le SECA pourra finaliser son préavis.

Nous pouvons raisonnablement espérer un permis de construire définitif entre la fin de l'année 2026 et le début 2027.

30.09.2026/kf

<https://www.step-ais.ch/step-vuippens/photos>